

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [julie-fontaine-csssh-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/30e603a01d3992ca83e22de6>

Date d'obtention : 2024-10-25 18:16:58

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Utiliser la trousse d'intervention SEXTO, je dois suivre les étapes de la démarche pour compléter la grille d'évaluation de l'incident, une par élève impliqué dans la situation de sextage. Rencontrer un élève à la fois pour ne pas contaminer sa version des faits. Signer comme intervenant, ainsi que l'élève impliqué. Ne pas remplir la grille avec l'élève investigateur, si c'est un acte malveillant, il faut donc aviser le corp policier qui prendra la situation en charge. Comme intervenant je ne dois en aucun cas visionner les images qui contiennent du matériel pornographique. Je dois confisquer les appareils électroniques de tous les élèves impliqués. Enfin, je dois aviser le policier de la situation de sextage, qui prendra en charge la suite des interventions.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Chaque situations nous démontre bien toutes les variantes possibles, dans une situation de sextage. C'est primordiale de bien suivre toutes les étapes de la grille d'évaluation de l'incident afin de répondre au besoin de chaque élèves. Il est très important de rencontrer chaque élèves impliqués, un à un afin de bien cerner le profil de la situation, pour bien orienter nos interventions futures. Il faut travailler en collaboration avec les partenaires impliqués pour assurer un meilleur suivi.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

En constatant que c'est un acte malveillant, j'aurais des craintes, face à l'élève concerné, de faire une erreur, lors de mon intervention, qui pourrait compromettre le travail des policiers et nuire à une possible poursuite judiciaire. Anticiper la réaction de l'instigateur, lorsque je lui présenterai les démarches que je ferai suite à la situation. (aviser policier, confisquer cellulaire)